



Stop Linky 88,
13 rue François Blaudez
88 000 Epinal

PAINHAS
12 rue près du Puits
88390 Les Forges

Epinal le 02/03/2018

Lettre recommandée avec AR

Madame, Monsieur,

Notre association a été informée par plusieurs de ses adhérents résidant à Epinal des faits suivants ; ils ont reçu des appels téléphoniques émanant de salariés de votre société qui les ont menacés, suite à leur refus de se voir remplacer leur compteur électrique par un compteur Linky, d'être notamment facturés du déplacement du technicien. Certains adhérents ont reçu plusieurs appels téléphoniques à la suite, malgré le refus clairement exprimé de se voir remplacé leur compteur électrique. D'autres font état de visites répétées à leur domicile, toujours dans le but d'intimider et de forcer la main pour installer Linky.

Menaces par téléphone, harcèlements physiques et téléphoniques, ces faits sont inacceptables et constituent des infractions punies par l'article 222-16 du code pénal. L'auteur des faits risque un an de prison et une amende de 15 000€.

Par la présente **nous vous mettons en demeure** de faire cesser immédiatement ces pratiques illicites et de considérer que lorsqu'un usager vous exprime par courrier et/ou oralement son refus de voir remplacer son compteur actuel par un compteur Linky, vous devez vous y conformer sans autre forme de procès.

Ce courrier constitue le premier et dernier avertissement. Si nous devons constater la poursuite de ces pratiques d'intimidations sous quelques formes que ce soient, nous saisirions avec les intéressés, les tribunaux concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations.

Pour Stop Linky 88
Dominique Humbert